



PRÉFET DU LOT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 1 - JANVIER 2014**

# SOMMAIRE

## 46 - Préfecture du Lot

### Direction des Relations avec les Collectivités et le Public

Arrêté N °2014007-0002 - Arrêté préfectoral BINUR/2014/003 portant autorisation des épreuves pédestres dénommées : « LES 10 KMS DU VALENTRE » et «

TROPHEE

JEAN- MARIE SERGENT » organisées le 12 janvier 2014

..... 1





PRÉFET DU LOT

## **Arrêté n °2014007-0002**

**signé par**

**Le chef du bureau de l'identité, de la nationalité et des usagers de la route de la préfecture du Lot**

**le 07 Janvier 2014**

**46 - Préfecture du Lot  
Direction des Relations avec les Collectivités et le Public  
Bureau de l'identité, de la nationalité et des usagers de la route**

Arrêté préfectoral BINUR/2014/003 portant autorisation des épreuves pédestres dénommées : « LES 10 KMS DU VALENTRE » et « TROPHEE JEAN-MARIE SERGENT » organisées le 12 janvier 2014



PREFET DU LOT

**ARRÊTÉ BINUR/ 2014/ 003**  
**PORTANT AUTORISATION DES EPREUVES PEDESTRES DENOMMEES :**  
**« LES 10 KMS DU VALENTRE » ET « TROPHÉE JEAN-MARIE SERGENT »**  
**ORGANISEES LE 12 JANVIER 2014**

**Le Préfet du LOT,**  
*Chevalier de la Légion d'Honneur,*  
*Officier de l'Ordre National du Mérite,*

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L.2215-1 ;

VU le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-29 à 32, R.418.1 à 9 ;

VU le Code du Sport et notamment ses articles R.331-6 à R.331-17 et A.331-2 à A.331-15 ;

VU le décret 2009-615 du 3 juin 2009 modifié, l'arrêté ministériel du 20 décembre 2010 portant interdiction de certaines routes aux concentrations et manifestations sportives et l'arrêté ministériel du 20 décembre 2013 portant interdiction des routes à grande circulation aux concentrations et manifestations sportives à certaines périodes de l'année 2014 ;

VU le dossier de demande d'organisation de deux courses pédestres sur voie publique avec classement, dénommées « Les 10 kms du Valentré » et « Trophée Jean-Marie Sergent » présenté par l'association « ATSCAF - LOT » en date du 04 novembre 2013 ;

VU les avis favorables émis par les services consultés ;

VU l'arrêté de Monsieur le Maire de PRADINES, en date du 11 décembre 2013, réglementant la circulation lors de la manifestation sportive ;

VU les mesures de sécurité prévues par les organisateurs dans leur demande ;

VU la liste des signaleurs agréés et les plans de l'épreuve ci-annexés ;

VU la police d'assurance souscrite par les organisateurs auprès du Cabinet d'assurance MDS Conseil ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du LOT,

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'association « ATSCAF - LOT » est autorisée à organiser deux courses pédestres dénommées « Les 10 kms du Valentré » et « Trophée Jean-Marie Sergent », le 12 janvier 2014 sur le territoire des communes de PRADINES et CAHORS.

**Itinéraire** : Les 10 kms du Valentré : circuit de 10 kms  
Trophée Jean-Marie SERGENT : circuit de 6 kms.

Randonnée de 6 kms ( même itinéraire que la course).

**Départ et arrivée de la course** - commune de PRADINES.

**ARTICLE 2** : Les organisateurs placeront par ailleurs sur l'ensemble du circuit un nombre suffisant de signaleurs. Les signaleurs désignés et agréés en annexe du présent arrêté seront identifiables par les usagers de la route au moyen d'un brassard marqué « course ». Ils seront en possession d'une copie de cet arrêté, d'un panneau K.10 et d'un gilet de haute

visibilité, afin d'assurer la circulation et présents au moins un quart d'heure avant le passage du premier concurrent et une demi-heure au plus après le passage du dernier concurrent.

Une attention particulière sera portée le long des routes départementales et pour la traversée du Pont Louis Philippe et des Remparts

**ARTICLE 3** : L'exécution des dispositions ci-dessus pourra être vérifiée avant l'épreuve et en présence du maire ou d'un représentant des communes concernées, par les services de la Sécurité Publique, qui pourront prendre toutes les mesures de sécurité qui s'avèreraient nécessaires et même, le cas échéant, interdire le déroulement de l'épreuve.

**ARTICLE 4** : Les organisateurs devront prendre toutes les mesures de sécurité préalables nécessaires au bon déroulement de la manifestation. Ces mesures seront notamment adaptées à la longueur et aux difficultés du parcours et aux conditions météorologiques prévisibles.

Les participants non titulaires d'une licence sportive de la Fédération Française d'Athlétisme devront présenter un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

**ARTICLE 5** : Le jet sur la voie publique de prospectus, journaux, imprimés, tracts, échantillons ou produits quelconques, soit par les accompagnateurs, soit par tout autre personne, est interdit sous peine des sanctions prévues par le Code Pénal, sans préjudice des poursuites qui pourraient être intentées en cas d'accidents.

**ARTICLE 6** : L'apposition sur les panneaux ou supports de panneaux de la signalisation routière, de toute affiche, marque ou inscription, ayant notamment pour but de jalonner le parcours de la course, est interdite.

➤ Au cas où les organisateurs utiliseraient le marquage des voies publiques, ce marquage provisoire devra avoir disparu soit naturellement, soit par leurs soins, au plus tard 24 heures après le passage de la course.

**ARTICLE 7** : Par dérogation à l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2009, les organisateurs sont autorisés à utiliser sur la voie publique des appareils et des dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur à l'occasion de la manifestation sportive.

**ARTICLE 8** : Le Secrétaire Général de la Préfecture du LOT, les maires de PRADINES et CAHORS, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Directeur Départemental des Territoires du Lot, le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Lot, et dont un exemplaire sera transmis à Madame MOULIN Pierrette, demeurant Chemin du Clos - Bégoux 46000 CAHORS, responsable de la manifestation.

Conformément à l'article R.421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois courant à compter de sa notification.

A Cahors, le 07 janvier 2014

Pour le Préfet,  
Le Chef de bureau,

Signé :

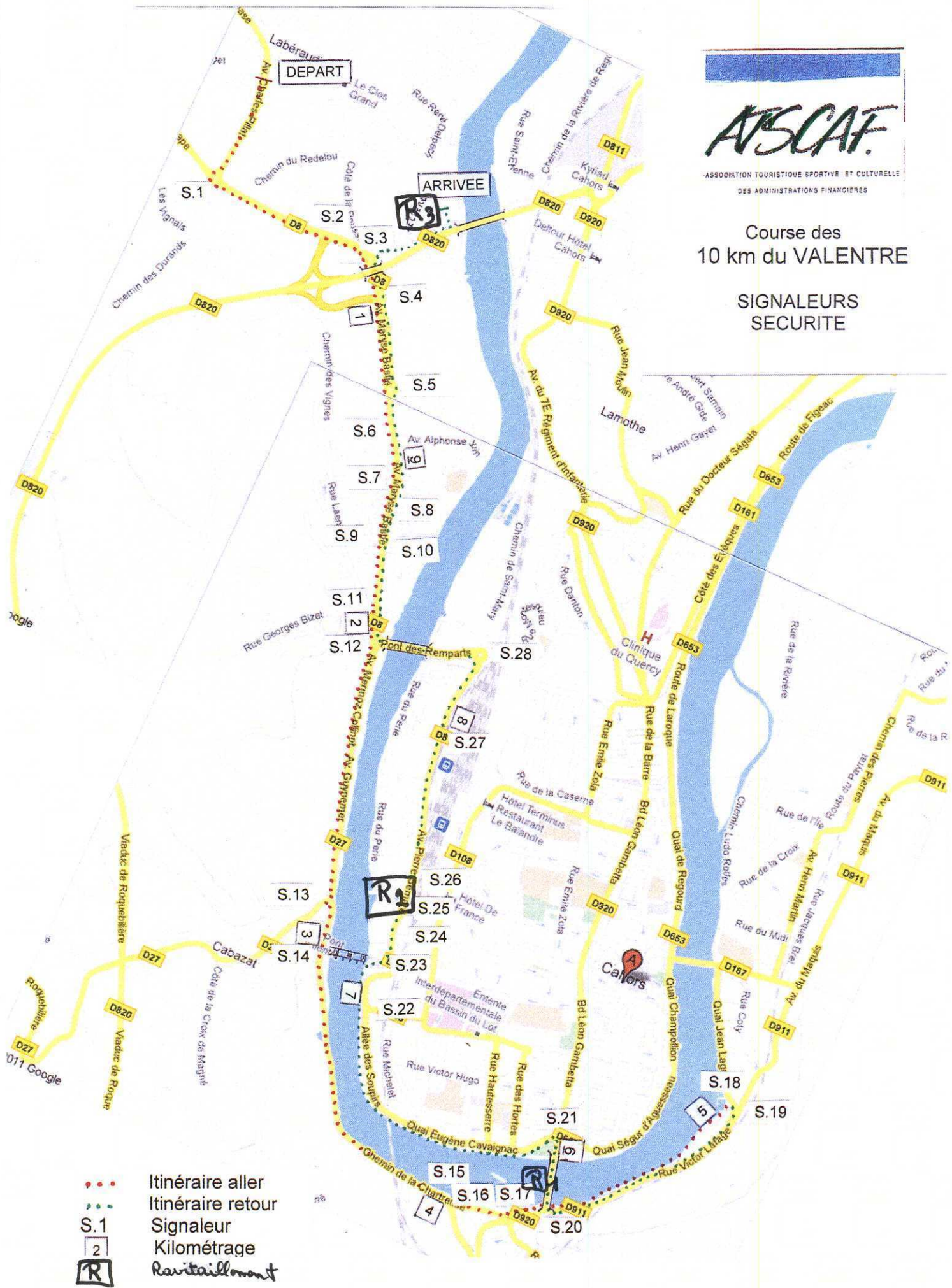
Michel BATS

# ATSCAF

ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE  
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES

## Course des 10 km du VALENTRE

SIGNALEURS  
SECURITE



- Itinéraire aller
- Itinéraire retour
- S.1 Signaleur
- 2 Kilométrage
- R Ravitaillement



# 10 km du VALENTRE

Course du 12.1.2014

Modifications du parcours sur le 1° km

suite aux importants travaux entre le rond-point PILLAT & le rond-point LECLERC

## Départ course

Rue des Claux Grands  
Départ à 10h.00  
(sens Claux Grands>Roussille)

## Carrefour Claux Grands / Rue de l'Eglise

1 barrière  
9h.45/10h.15 : Fermer la rue de l'Eglise  
( par la sécurité course )

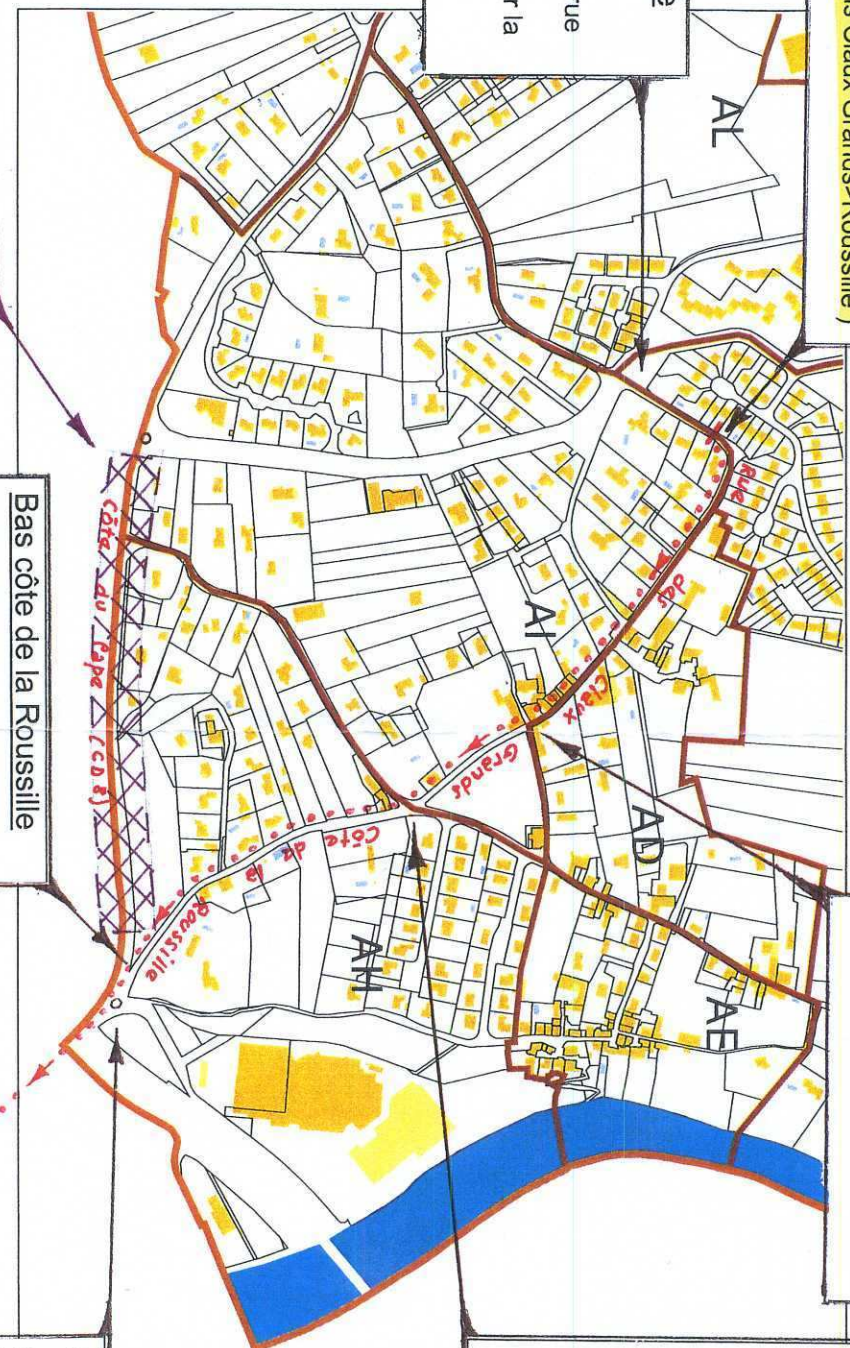
**ARRIVÉE le :**  
03 DEC. 2014

## Carrefour Claux Grands / rue A. Béraldi / Rond-point Redelou / Côte Roussille

3 barrières  
9h.30/10h. fermer la rue des Claux Grands  
10h./10h.15 fermer la rue A. Béraldi & rue du Redelou  
( par la sécurité course )  
Autoriser les véhicules d'accompagnement course à emprunter le sens interdit de la côte de la Roussille

## Rond-point de l'Europe

5 barrières  
9h.30 / 10h.15 : Fermer la rue des Claux Grands  
( Mise en place & retrait par la Mairie de Pradines )



## ZONE de TRAVAUX de VOIERIE

## Bas côte de la Roussille

1 barrière  
10h.00 : fermer accès jusqu'au passage du dernier coureur  
( par sécurité course )

## Rond-Point LECLERC

Sens départ : fermer route de Douelle à l'approche du 1° coureur jusqu'après le passage du dernier coureur  
( par sécurité course )

Service de la Documentation Nationale du Cadastre  
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex  
SIRET 16000001400011

Impression non normalisée du plan cadastral



## Liste des signaleurs pour la Course « Les 10 km du Valentré » Année 2014

N°	Noms	Prénoms	Date de naissance	Adresses		N° de Permis
1	ALCARAZ	Michèle	28/05/1946	140 rue des Thermes	46000 CAHORS	770846100081 Cahors
2	ANDRAUD	Robert	21/03/1957	37 Che. Des Combels	46090 PRADINES	760565300742 Tarbes
3	ANTUNES	Antoine	21/05/1966	Bégoux Che. du Clos	46000 CAHORS	841146100210 Cahors
4	ARRIVETS	René	27/10/1923	225 Combes de Minuit	46000 CAHORS	61665
5	AZZOPARDI	Jean Marc	10/11/1945	St Cirice	46000 CAHORS	/
6	BAILLAGOU	Christian	29/08/1955	Le Bourg	46170 L'HOSPITALET	105305 Cahors
7	BALDY	Dany	13/12/1945	6 Impasse de la Citadelle	46000 CAHORS	72150 Cahors
8	BALMES	Bernadette	18/09/1948	512 ch. Du Ségalas	46090 MERCUES	80493 Cahors
9	BALMES	Jacky	26/06/1947	512 Ch. Du Ségalas	46090 MERCUES	71380 Cahors
10	BARRAU	Laurent	22/08/1959	128 rue Nationale	46000 CAHORS	780346100001 Cahors
11	BOULANGER	Jean-Pierre	30/04/1940	15 Les Graves	46090 PRADINES	532170 Cahors
12	BOULE	Jacques	16/04/1949	10 Ave de St Pierre	12000 RODEZ	313908 Rodez
13	BOUSQUET	Jacques	24/08/1934	36 rue Albert Samain	46000 CAHORS	
14	BRUERE	Louis	10/01/1935	813 rue des Lilas	46090 PRADINES	58977 Cahors
15	CAGNAC	Josette	05/09/1945	376 Ave jean Lurçat	46000 CAHORS	78148 Cahors
16	CAYUELA	Christian	15/01/1953	55 rue Georges Louis Buffon	46000 CAHORS	/
17	CAZARD	Christian	02/09/1943	2 rue Georges Brassens	46090 PRADINES	167716 Cahors
18	CHAPPAT	Huguette	11/05/1956	2468 Che.de Payrolis	46000 CAHORS	298468
19	CHARRIE	Michèle	03/03/1949	12 rue des Graves	46000 PRADINES	90394
20	CONEJERO	Gérard	14/04/1945	36 les Châtaigneraies	46090 PRADINES	31670038 Toulouse
21	CONEJERO	Marlyse	27/04/1947	36 les Châtaigneraies	46090 PRADINES	135451 Agen
22	CONSTANS	Nicole	06/07/1942	313 Ave Anatole de Monzie	46000 CAHORS	/
23	DAT	Annie	03/06/1956	Fages	46360 St MARTIN DE VERS	130300656
24	DELLA NORA	Georges	01/04/1957	Lot Loubradou	46090 PRADINES	107711
25	DEBORD	Alain	25/01/1956	Allées des Rimades	46090 PRADINES	330168 Rodez
26	DESCAMPS	Christian		Le Bournaguet	46090 TRESPoux RASSIELS	/
27	DOLS	Jean	23/06/1935	Bouziès-Bas	46330 SAINT GERY	760846100097 Cahors

28	FARGES	Hubert	01/04/1951	Ch.du Moulin Flottes	46090 PRADINES	86864 Gramat
29	FARGES	Martine	17/03/1949	Che.du Moulin Flottes	46090 PRADINES	223892 Montbéliard
30	FERRO	Nicolas	12/03/1980	41 rue J.B. Charcot	46000 CAHORS	731301497 Toulouse
31	GENERO	Evelyne	30/04/1956	50 rue Pierre Ronsard	46000 CAHORS	/
32	GONIN	Jean	09/03/1950	328 Combes St. Julien	46000 CAHORS	296255 Parray le Monial
33	GONIN	Chantal	13/05/1952	328 Combes St. Julien	460000 CAHORS	208042 Cahors
34	HUC	Joëlle	06/10/1953	Le Combel	46090 TRESPoux RASSIELS	477225283 Agen
35	JARGEAU	Christian	15/08/1949	381 Ave Edouard Herriot	46000 CAHORS	/
36	LACAM	Colette	30/07/1953	Chemin des Condamines	46090 PRADINES	97772 Cahors
37	LANES	Bénédicte	19/02/1958	Rue de l'Eglise	46140 DOUELLE	790746100122 Cahors
38	LEZOURET	Jacky	08/10/1948	805 Combes d' Arnis	46000 CAHORS	78012 Cahors
39	LEZOURET	Bernadette	09/03/1948	805 Combes d' Arnis	46000 CAHORS	80324 Cahors
40	LOUDES	Bruno	29/01/1958	Rue Gustave Larroumet	46000 CAHORS	790546100214 Cahors
41	LOOCK	Martine	28/04/1951	514 Che.de la Gravette	46000 CAHORS	99146 Cahors
42	MERCIER	Jean Pierre	17/08/1952	Camp de Jammes	46090 FLAUJAC-POUJOULS	/
43	MERLO	Jean Louis	15/08/1937	9 Ave du Mal. Juin	46000 CAHORS	127000572 Alger
44	MERLO	Michèle	17/04/1937	9 Ave du Mal.JUIN	46000 CAHORS	P48000681 Cahors
45	MONTAGUT	Patrick	29/07/1961	217 Cap de Lascamps	46090 LAMAGDELAINE	791031311252 Toulouse
46	MOULIN	Pierrette	10/07/1941	Che du Clos Bégoux	46000 CAHORS	781222 Cahors
47	NASTORG	Jean	27/09/1943	5 Rue des Lilas	46090 PRADINES	222862 Cahors
48	NOLLET	Fabrice	21/01/1962	Mas del Périé	46090 TRESPoux RASSIELS	810651120340 Reims
49	OLIVIER	Jean	14/10/1954	Rue Rescoussié	46000 CAHORS	951146100054 Cahors
50	OUSSET	Jean	04/08/1947	Che.des Giganties	46090 PRADINES	89192 Cahors
51	OUSSET	Letizia	24/09/1949	Che des Giganties	46090 PRADINES	89198 Cahors
52	PONS	Gilbert	07/11/1951	29 rue Athur Rimbaud	46000 CAHORS	89321 Cahors
53	REY	Christophe	25/07/1971	Che de Cavaniès Bégoux	46000 CAHORS	891182200293M ontauba
54	ROCKSTROH	Philippe	26/03/1965	Le Bournaguet	46090 TRESPoux RASSIELS	830346100049 Cahors

55	SALESSE	Jean claude	12/05/1934	68 Che des Cigales	46000 CAHORS	1845032 Paris
56	SALGUES	Claudine	06/09/1957	Flaynac	46090 PRADINES	751046100055 Cahors
57	SERGENT	Renée	16/06/1942	19 rue des Châtaigneraies	46090 PRADINES	96213 Cahors
58	SOULIE	Philippe	24/07/1954	Bessieres	46090 LABASTIDE MARNHAC	477332248 Villeuve / Lot
59	TORRES	Jacques	24/12/1958	194 Che de la Marchande	46000 CAHORS	306806 Rodez
60	TORRES	Christiane	26/04/1950	194 Che de la Marchande	46000 CAHORS	830331310875 Toulouse
61	VERGNE	Bruno	08/09/1958	Causse Pau	46150 CALAMANE	750946100051 Cahors
62	ARNAL	Lydie	28/02/1973	72 rue des Maures	46000 CAHORS	115766 Papeete
63	ROQUES	Pierrette	27/04/1951	Constant	46090 VALROUFIE	93441 Cahors
64	GARCIA	François- Xavier	23/05/1960	32 rue Lacalprenède	46000 CAHORS	790146100306 Cahors
65	LUCE	Claudine	26/01/1960	Peyrelevade	46230 LALBENQUE	780346100240 Cahors